

Ayez le bon reflexe en cas de pollution accidentelle des eaux

Vous pouvez un jour être témoin d'une pollution accidentelle des eaux, mais que faire ? Votre devoir est de donner l'alerte.

Une entreprise locale de travaux publics a dernièrement été confrontée à un accident susceptible de créer une pollution : un engin s'est renversé dans le cours d'eau. L'entrepreneur a adopté la bonne conduite en appelant et signalant l'accident à l'ONEMA (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Dès l'alerte donnée, les choses se sont mises en place pour gérer la situation, ce qui a permis d'éviter une pollution importante.



Donner l'alerte

- Gendarmerie : 17
- Police de l'eau - DDT42 : 04 77 43 80 00
- ONEMA : 04 77 36 47 19

Il est également très important de prévenir votre maire

Travaux rivières : projets à venir

Ruisseau de Combe : Tranche aval

La seconde tranche de travaux sur le ruisseau de Combe a débuté, il y a quelques semaines. Le traitement de végétation est désormais terminé (restauration de la ripisylve). Une consultation d'entreprises aura lieu prochainement pour assister l'équipe rivière dans la réalisation des abreuvoirs et passages à gué.

Passé à poisson du pont Saint Jean à Montbrison

Le dossier technique a fait l'objet d'une assistance à maîtrise d'ouvrage réalisé par le bureau d'étude ARTELIA. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux a eu lieu et c'est l'entreprise TPCF (Travaux Publics Carrières Foréziennes) qui a été retenue par la commission d'appel d'offres.

Le démarrage des travaux est prévu en septembre dans le cas où l'autorisation administrative arriverait dans le courant de l'été.

Chantier embâcles sur le Moingt

L'équipe rivière est actuellement à pied d'œuvre sur le tronçon du Moingt qui jouxte le golf de Savigneux pour éliminer un nombre important d'embâcles, qui obstrueraient de façon importante, pour certains, le bon écoulement des eaux en cas de fortes précipitations (orages...). Une campagne plus vaste d'enlèvement d'embâcles est prévue prochainement.

Restauration de ripisylve entre Saint Thurin et Saint Laurent Rochefort

Le chantier a démarré sur ce tronçon de plusieurs kilomètres en s'appuyant sur une gestion différenciée de la ripisylve en fonction des enjeux d'habitats et des enjeux liés à la fonctionnalité du cours d'eau.



Matériel agricole : Essai maïs

Après la mise en place des essais avec les herses étrille, le matériel mis à disposition auprès de la CUMA de Sainte Foy Saint Sulpice a déjà été utilisé et fait l'objet d'essais en cours sur la culture du maïs.

Une parcelle de 8 Ha a bénéficiée d'un semis avec désherbage localisé sur le rang, qui a été réalisé le 8 juin par Nicolas CLAIR à Saint Sulpice.

Tableau des données techniques de l'essai

Labour	3 juin 2013
Préparation du sol	5 juin 2013
Semis	8 juin 2013
Variété de maïs	Jokari / semences certifiées
Dosage par hectare	83000 graines par ha
Désherbant utilisé	Harness Microtech
Dosage désherbant	Dose homologuée divisée par 3
Largeur du Rang	75 cm
Largeur traitée	25 cm
Surface d'essai	8 ha
Gain en produit désherbant	2/3 de la quantité habituelle

Réglage de la machine



Essai semis de maïs avec désherbage localisé sur le rang



Bineuse équipée d'une rampe de pulvérisation localisée



Actualités au fil de l'eau

Un nouvel accord de partenariat portant sur l'utilisation des herbicides sur les voies ferrées vient d'être signé.

Laurent Roy, directeur de l'eau et de la biodiversité, a signé le 14 juin 2013 avec Patrick Dehaumont, directeur général de l'alimentation et Françoise Tuchman, sous-directrice à la direction générale de la santé ainsi que Pierre-Denis Coux, directeur de la qualité du réseau et de la maîtrise d'ouvrage (RFF) et Olivier Bancel, directeur de la maintenance du réseau (SNCF INFRA) **un accord de partenariat portant sur l'utilisation des herbicides sur les voies ferrées.**

Cet accord fait suite à l'accord-cadre du 16 mars 2007 dont le bilan montre que l'usage des herbicides pour maîtriser la végétation sur les voies ferrées a fortement diminué entre 2008 et 2012.

L'indice de Fréquence de Traitement national calculé par la SNCF est passé de 1,13 en 2008 et à 0.68 en 2012 (soit de 156 tonnes à 108 tonnes de substances actives). Pour autant, un effort est encore possible pour réduire durablement les usages et les impacts des herbicides sur l'empreinte ferroviaire.

Ce nouvel accord de partenariat permettra de continuer à rechercher des solutions de prévention contre la végétation. Ces solutions pourront être intégrées dans les référentiels de conception des voies (nattes anti-végétation sous voies et pistes par exemple).

Les contraintes spécifiques liés à l'usage des herbicides sur les voies ferrées ont nécessité la signature d'un accord spécifique, qui complète les accords précédemment, relatif à l'usage des pesticides en zones non agricoles (accord-cadre "jardiniers amateurs" du 2 avril 2010, accord-cadre " ZNA pros " du 3 septembre 2010 et accord-cadre "filiale golfs" du 16 septembre 2010).

L'accord signé le 17 juin s'inscrit dans le cadre du Plan Ecophyto, piloté par le ministère chargé de l'agriculture, qui concerne non seulement l'usage des pesticides en zones agricoles mais aussi en zones non agricoles.

Christophe RIGODIAT, nouveau chef d'équipe



Christophe est arrivé le 7 juin et occupe le poste de chef d'équipe en remplacement de Cédric TAVAUD promu technicien de rivière dans le cadre du recrutement réalisé par le Syndicat.

Christophe possède une formation dans la production et la gestion forestière. Il a travaillé pendant 4 ans sur des chantiers éducatifs en rivières, puis 12 ans comme professionnel de la rivière au sein d'une entreprise spécialisée dans ce domaine. Depuis 2000 il était formateur Rivières et Forêts au CFPPA de Noirétable à temps complet ou en qualité de prestataire.

Il a rejoint l'équipe sur un poste et un bassin versant qu'il connaît bien et a effectué une semaine de tuilage avec Cédric.



Wikhydro : le wiki des hydrosystèmes mis en place par le ministère de l'écologie

WIKHYDRO est une plate-forme collaborative ouverte aux acteurs du domaine de l'eau au sens large et accessible au grand public, ce wiki a vocation à recueillir et à diffuser le savoir-faire des spécialistes du domaine de l'eau tant de la part des scientifiques que des gestionnaires de milieux. Il s'agit de créer un corpus de connaissances sur les hydrosystèmes, à la fois interdisciplinaire (hydrologie, métrologie, modélisation) et pratique, de thésauriser les savoirs de métiers à haute technicité et en évolution rapide et d'assurer une veille pour recenser les innovations. Après une année et demie de fonctionnement, l'expérience est concluante.

Visitez ce wiki en suivant ce lien : <http://wikhydro.developpement-durable.gouv.fr/index.php/Portail:Wikhydro>

Retour sur les engagements de MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées)

Suite aux permanences d'engagements MAET voici un premier bilan provisoire de la campagne 2013

48 diagnostics réalisés entre septembre 2012 et avril 2013

La seconde campagne de diagnostics d'exploitations agricoles mise en œuvre par le Syndicat et réalisé par le bureau d'étude SCE s'est terminé début avril. Parmi les 48 exploitations diagnostiquées, 47 diagnostics ont été finalisés (1 abandon en cours de route) et les exploitants ont reçu fin avril le rapport de diagnostic dans lequel figure différentes préconisations et conseils techniques, et aussi les propositions d'engagements de MAET. Ces propositions de MAET sont définies à la parcelle et prennent en compte le niveau de risque de transfert de pollution, les pratiques culturales et la capacité technique et économique à mettre en œuvre les mesures sans mettre en péril le fonctionnement de l'exploitation.

36 nouveaux exploitants s'engagent pour les MAET

Parmi les 47 exploitants audités, 36 ont fait le choix d'engager des MAET en 2013, ce qui représentent un taux de contractualisation de 78%.

2 agriculteurs ayant bénéficiés d'un diagnostic lors de la première campagne ont finalement fait le choix de s'engager cette année, ce qui porte désormais à 14 exploitations engagées sur 20 diagnostiquées (taux de 70%). C'est donc au total 50 exploitants qui se sont engagés sur les territoires du Piémont et du Haut-Anzon en deux campagnes de diagnostics (67 réalisés).

Une troisième campagne de diagnostics était initialement prévue pour 2013 en vue d'une contractualisation en 2014. Pour l'instant, compte-tenu du fait que nous ne savons pas ce qui va advenir de la PAC et de la possibilité d'une année de transition, cette campagne est mise en suspens dans l'attente d'informations plus précises de la part du ministère.

Engagements concernant la réduction d'IFT

Quelques agriculteurs ont engagé des mesures de réduction d'IFT. Le cahier des charges précise notamment que les agriculteurs engagés doivent être titulaires du certiphyto ou doivent réaliser leur formation dans la première année d'engagement. Ils ont également obligation de réaliser un bilan annuel stratégique de protection des cultures, avant le 30 septembre suite à l'engagement.

N'ayant pour l'instant pas l'agrément pour réaliser ces bilans annuels, nous avons invité les exploitants à se rapprocher de la Chambre d'Agriculture (qui possèdent des techniciens agréés) en leur précisant que ce bilan ferait sans doute l'objet d'une prestation payante.

Certains cours d'eau bien encadrés par les MAET

Cette campagne d'engagement qui complète les engagements réalisés en 2012, permet aujourd'hui de mettre en évidence la forte couverture géographique de certains cours d'eau. Il s'agit de :

- | | |
|---|------------------|
| -La Trézaillette (enjeu écrevisses à pieds blancs) | Piémont du Forez |
| -Le Cotayet (enjeu écrevisses à pieds blancs) | Piémont du Forez |
| -Le petit Lignon (enjeu qualité d'eau / plan d'eau de Noirétable) | Haut-Anzon |
| -La Vêtre (enjeu qualité d'eau et écrevisses à pieds blancs) | Haut-Anzon |